

## Essais nucléaires: la liste des maladies indemnisées fait débat

Cinquante ans après le premier des 210 essais nucléaires menés par la France entre 1960 et 1996 dans le Sahara algérien puis en Polynésie française, le ministre de la Défense, Hervé Morin vient d'établir dans un projet de décret une liste de 18 pathologies cancéreuses radio-induites ouvrant droit, pour la première fois, à une indemnisation pour les victimes.

Dix-huit seulement soulignent les associations de vétérans. «Le myélome et le lymphome non hodgkinien ont été écartés alors que bon nombre

d'entre nous en souffrent», regrette Pierre Marich, président de l'Association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires. «Le gouvernement chipote pour des raisons bassement matérielles alors que nous avons placé de grands espoirs dans ce texte qui devait enfin lever l'omerta.» Même déception du côté de l'Association des victimes des essais nucléaires qui dénonce une loi tronquée dans laquelle certains cancers et les pathologies cardiovasculaires sont écartées et les maladies transmises à la

descendance même pas évoquées. «Le ministre n'a retenu que les cancers incontestablement radio-induits et ceux pour lesquels, malgré l'absence de lien établi, le doute est important», indique le Dr Jean-Baptiste Fleutot, conseiller médical du délégué à la sûreté nucléaire de défense. Le sénateur UMP et rapporteur du texte, Marcel-Pierre Cléach, ne fait pas mystère des considérations budgétaires: «Sous la pression de Bercy, la liste devait être ramenée de 21 (chiffre retenu par les Nations Unies) à 13 maladies. J'ai demandé l'arbitrage de François Fillon qui a tranché pour 18 cancers. Mais la liste reste amendable au gré des évolutions de la science.» Des évolutions qui pourraient venir de l'Observatoire de la santé des vétérans. Les résultats d'une étude de cohorte rétrospective sur la mortalité des vétérans ayant participé aux essais nucléaires dans le Pacifique y sont en cours de rédaction et le deuxième volet de l'étude concernant la morbidité est en préparation. Reste une revendication peu entendue, la mise en place d'un suivi médical régulier des militaires et civils exposés et des autochtones des zones irradiées.

> AFSANÉ SABOUIH



BSP

Les associations demandent le suivi médical des habitants des zones irradiées.